

Eidgenössische Koordinationskommission für Familienfragen EKFF
Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF
Commissione federale di coordinamento per le questioni familiari COFF
Cumissiuun federala da coordinaziun per las dumondas famigliaras CUFF



Rapport annuel 2006

© 2007 Commission fédérale de coordination
pour les questions familiales (COFF), Berne

Renseignements :

Anna Liechti

Isabelle Villard, COFF, Berne

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales
Office fédéral des assurances sociales
Domaine Famille, générations et société
Effingerstrasse 20, 3003 Berne
Tél. 031 324 06 56
Fax 031 324 06 75
sekretariat.ekff@bsv.admin.ch
www.coff-ekff.ch

Table des matières

I	Les activités de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales en 2006	2
1	Séances plénières	3
2	Points essentiels	3
2.1	Compensation des charges et des prestations familiales	3
2.2	Compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle	4
2.3	La famille et les phases tardives de la vie	4
2.4	Rapport d'expert sur le placement d'enfants en Suisse	5
2.5	Perspective – Politique familiale	5
2.6	Rencontre des délégués cantonaux aux questions familiales	5
2.7	Recherche	6
2.8	Couverture du minimum vital dans le fédéralisme en Suisse : nouvelle étude de la CSIAS	6
3	Consultations	7
4	Relations publiques	7
4.1	Forum Questions familiales du 21 juin 2006 à Berne	7
4.2	Prises de position publiques et interventions dans les médias	8
4.3	Contacts avec des services de l'administration et avec le public	11
5	Perspectives pour 2007	11
II	Annexe	12
1	Membres de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) 2006	12
2	Extrait de la décision d'institution et de désignation du Département fédéral de l'intérieur du 20 novembre 1995 (état au 4 février 2002)	13
3	Publications	15

I Les activités de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales en 2006

En 2006, la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) a eu pour principaux axes de travail la préparation de la publication « Soigner, garder et payer. La famille et les phases tardives de la vie », l'organisation du Forum Questions familiales, le suivi du programme national de recherche « L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation » (PNR 52), la réforme de l'imposition des familles, ainsi que l'adoption de ses nouvelles lignes directrices stratégiques.

La commission, à l'occasion de son dixième anniversaire, a discuté ces « Lignes stratégiques 2010 » avec Y. Rossier, directeur de l'OFAS. Lors de sa retraite, elle a élaboré un plan d'application de cette stratégie.

Le Forum Questions familiales du 21 juin 2006 a été consacré au thème « Soigner, garder et payer – La famille et les phases tardives de la vie ». La COFF a présenté à cette occasion sa nouvelle publication portant le même titre.

La commission s'est mobilisée en outre, avec le groupement « Perspective – Politique familiale », en faveur de la nouvelle loi sur les allocations familiales, dont le projet a été soumis au verdict du peuple le 26 novembre 2006.

Les deux nouveaux membres nommés, Claudia Ermert Kaufmann et Mireille Chervaz Dramé, ont entamé début 2006 leur travail au sein de la commission. Jost Herzog, représentant de l'OFAS, a démissionné au milieu de l'année. Sa fonction a été reprise par le nouveau chef du domaine Famille, générations et société, Ludwig Gärtner, qui n'a toutefois pas de mandat, mais seulement un statut d'invité (voix consultative). Kurt Lüscher s'est retiré de la commission fin 2006. Ruth Calderón-Grossenbacher, ayant été nommée responsable du secteur Questions de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse à l'OFAS, a cédé début 2006 sa fonction de co-responsable du secrétariat scientifique de la COFF à Anna Liechti. Le siège de cette dernière est resté vacant, aucun siège vacant ne pouvant être repourvu tant que le réexamen des commissions extraparlimentaires (réforme de l'administration) n'est pas achevé.

1 Séances plénières

La commission s'est réunie quatre fois seulement en 2006 en raison d'un problème de ressources au secrétariat scientifique (congé maternité d'Isabelle Villard, changement de fonction de Ruth Calderón-Grossenbacher, mise au courant d'Anna Liechti). Lors de ces quatre séances plénières (4 avril, 29 juin, 4 et 5 septembre et 22 novembre), la COFF a traité principalement les thèmes suivants :

- Projets de politique familiale au niveau de la Confédération et travail de lobbying avec le groupement « Perspective – Politique familiale »
- Programme national de recherche « L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation » (PNR 52)
- Imposition des familles
- Prestations complémentaires pour les familles
- Lignes stratégiques 2010.

2 Points essentiels

2.1 Compensation des charges et des prestations familiales

Allocations pour enfants

La COFF s'est résolument mobilisée, de concert avec le groupement « Perspective – Politique familiale », en faveur de la nouvelle loi sur les allocations familiales. En vue du vote populaire du 26 novembre 2006, elle a tenu avec lui une conférence de presse et publié un communiqué.

Prestations complémentaires pour les familles à bas revenus

Matthias Wächter, directeur de la Communauté suisse de travail pour la politique sociale (aujourd'hui dissoute), a présenté à la COFF son modèle simulant l'introduction de prestations complémentaires pour les familles à faibles revenus. La commission a suggéré que ses réflexions soient reprises dans les travaux du groupe institué à l'OFAS pour plancher sur ce thème.

Imposition des familles

Lors de sa retraite, la commission a débattu de manière approfondie la question du système à adopter pour l'imposition des familles. Une experte de l'Administration fédérale des contributions l'a informée sur l'état du projet. Sur la base de la discussion qui s'en est suivie, le président a écrit au conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz pour lui demander d'inclure le modèle du splitting familial dans la procédure de consultation prévue pour décider du système d'imposition à adopter. La proposition de la COFF n'a cependant pas trouvé un accueil favorable.

2.2 Compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle

Aides financières à la création de places d'accueil extra-familial pour enfants

La COFF a pris connaissance du rapport d'évaluation sur le programme d'aides financières à la création de places d'accueil extra-familial pour enfants et elle en a discuté. Avec le groupement « Perspective – Politique familiale », elle est intervenue pour que ce programme incitatif soit poursuivi et qu'un second crédit d'engagement à hauteur de 200 millions de francs soit adopté (voir ch. 2.5).

Bons de garde pour enfant

La commission s'est penchée sur la note de discussion relative à l'introduction de bons de garde pour enfant rédigée par le bureau INTERFACE sur mandat de l'OFAS.

Ecoles à horaire continu

La commission a pris connaissance de l'expertise « Ganztagschule - eine Chance für Familien » réalisée par le conseil scientifique du Ministère allemand de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse.

2.3 La famille et les phases tardives de la vie

La COFF a fait paraître l'ouvrage collectif « Soigner, garder et payer. La famille et les phases tardives de la vie » au moment même du Forum Questions familiales 2006. Cette publication réalisée par différents auteur-e-s sur mandat de la commission est consacrée aux prestations fournies par les familles dont les enfants sont adultes et à leurs conditions de vie durant les phases tardives de l'existence.

Dans le premier chapitre, Beat Fux s'interroge sur la signification concrète que pourrait avoir une politique familiale axée sur les différentes phases de la vie. Il analyse le changement des formes de vie et les modifications des phases de l'existence, examine les rapports entre les générations et décrit les tâches que la politique familiale doit remplir dans ces différentes phases. Le deuxième, rédigé par Claudine Sauvain-Dugerdil, étudie à partir des données les plus récentes la socio-démographie des phases tardives de la vie familiale ainsi que les conséquences des changements de la société et de l'économie sur l'évolution future. Le troisième, dû à Heidi Stutz et Silvia Strub, rend compte de toute l'étendue des prestations des familles dans les phases tardives de la vie et esquisse la forme que pourrait prendre le soutien apporté par la politique sociale dans ce domaine. Audrey Leuba et Cécile Tritten, dans le quatrième chapitre, offrent un aperçu des dispositions légales applicables à la prise en charge d'une personne âgée en perte d'autonomie par des membres de sa famille. Enfin, les conclusions et recommandations de la COFF forment le cinquième chapitre.

Les réactions de journalistes et les échos donnés dans la presse ont incité la commission à approfondir encore ses conclusions et recommandations à l'occasion de sa retraite. Après avoir mené des recherches sur l'indemnisation des prestations de soins fournies aux membres de la famille dans les cantons de Bâle-Ville et de Fribourg ainsi

que dans la commune de Meierskappel (LU), la commission a prié Lucrezia Meier-Schatz de déposer au Conseil national un postulat demandant la reconnaissance des soins donnés par des membres de la famille (06.3691). Le Conseil fédéral a proposé le rejet de ce postulat.

2.4 Rapport d'expert sur le placement d'enfants en Suisse

La COFF a pris connaissance du rapport Zatti sur le placement d'enfants en Suisse. Sur le fond, elle partage l'avis du Conseil fédéral pour qui il relève de la compétence des cantons. Jugeant néanmoins important l'établissement de bases statistiques sur le placement d'enfants, elle a décidé d'étudier avec l'OFS comment améliorer le matériel statistique.

2.5 « Perspective – Politique familiale »

Le groupement « Perspective – Politique familiale » est une plateforme commune réunissant Pro Familia Suisse, pro juventute, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), l'Initiative des villes : Politique sociale et la COFF. Présidée par Jürg Krummenacher, président de la COFF, elle ne s'est réunie qu'une fois en 2006 (le 6 septembre).

A deux reprises, elle a pris position sur des dossiers de politique familiale. D'abord, par des lettres adressées à la CSSS-E, à la CSSS-N et au Conseil des Etats, elle a plaidé pour la poursuite du programme d'aides financières à la création de places d'accueil extra-familial pour enfants moyennant un second crédit d'engagement à hauteur de 200 millions de francs. Ensuite, le 23 octobre, elle a organisé une conférence de presse intitulée « OUI à de meilleures allocations familiales ». A la veille du vote populaire du 26 novembre, les cinq membres de la « Perspective – Politique familiale » y ont exposé pourquoi ils soutenaient résolument la nouvelle loi fédérale.

La COFF s'est chargée en 2006 du secrétariat (tâche confiée en 2005 à la CSIAS), assumant la coordination et le suivi administratif des séances ainsi que les relations avec les médias.

2.6 Rencontre des personnes de contact pour les questions familiales au niveau cantonal

Les rencontres des personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons ne sont ouvertes qu'aux représentants des administrations cantonales ou des commissions chargées des questions familiales. Organisées par la COFF et par un canton hôte à chaque fois différent, elles ont lieu une fois par année et sont conçues comme un lieu d'échange d'expériences et d'informations.

La quatrième de ces rencontres a été préparée en collaboration avec le canton de Vaud. En raison d'une collision de dates, elle n'a pas eu lieu comme prévu en novembre 2006 mais a été reportée à la mi-janvier 2007.

2.7 Recherche

La COFF suit régulièrement les projets de recherche menés en Suisse, tant par des universités que par des bureaux de recherche privés, qui présentent un intérêt pour les questions familiales.

La commission a décidé de consacrer son Forum Questions familiales 2007 au programme national de recherche « L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation » (PNR 52). Elle a institué un groupe de travail, qui a examiné les 29 projets de ce programme et en a retenu six pour le forum. A l'occasion de la retraite, le groupe de travail a présenté aux membres de la COFF les projets sélectionnés : « Contexte et compétence : enquête suisse sur l'enfance et les jeunes » (responsable : Marlis Buchmann), « Les enfants et le divorce – influence de l'application du droit sur les transitions familiales » (co-responsable : Heidi Simoni), « Placement dans des familles d'accueil et des foyers : planification et exécution » (responsable : Kurt Huwiler), « Protection de l'enfant selon le Code civil – normes, processus et résultats » (responsable : Peter Voll), « Harcèlement à l'école enfantine : apparition et prévention » (responsable : Françoise Alsaker) et « Projet zurichois pour le développement social des enfants » (présenté par Rahel Jünger, collaboratrice).

La commission a choisi en guise de lien thématique « Familles et transitions », titre qui renvoie à la fois aux transitions-étapes du parcours familial et aux transitions-interfaces entre sphère privée et domaine étatique. Autres moments forts inscrits au programme : une première présentation de l'agenda politique du comité de direction du PNR 52 et un exposé général du professeur Jacques Commaille sur l'économie des relations familiales et la démocratie politique. La commission a adopté fin 2006 le programme définitif du colloque 2007.

2.8 Couverture du minimum vital dans le fédéralisme en Suisse : nouvelle étude de la CSIAS

La COFF a décidé de soutenir financièrement la deuxième étude de la CSIAS sur la couverture du minimum vital dans le fédéralisme suisse, qui fait suite à celle menée en 2003. Caroline Kupfer, qui représentait la COFF dans le groupe de suivi, a tenu la commission au courant de l'avancement des travaux.

3 Consultations

En 2006, la COFF a participé aux consultations suivantes¹ :

- procédure d’avis sur le document « Vision et thèses sur la nouvelle réglementation de la prévention et de la promotion de la santé en Suisse » élaboré par la commission spécialisée « Prévention + promotion de la santé » ;
- procédure de consultation sur le projet de loi fédérale sur les enlèvements internationaux d’enfants et sur la mise en œuvre des conventions de La Haye sur la protection des enfants et des adultes.

4 Relations publiques

4.1 Forum Questions familiales du 21 juin 2006 à Berne

Avec son Forum Questions familiales, la COFF propose chaque année un espace ouvert à la discussion, à l’échange d’expériences et à la mise en réseau. Le forum s’adresse avant tout aux spécialistes chargés des questions familiales auprès de services cantonaux et communaux et des organisations spécialisées, ainsi qu’à toutes les personnes intéressées.

Le Forum Questions familiales du 21 juin 2006 a été consacré au thème « Soigner, garder et payer – La famille et les phases tardives de la vie ». Les conférenciers et conférencières ont offert aux participant-e-s une vue d’ensemble des conditions de vie et des transformations que connaissent les familles dans les phases tardives de l’existence. Jürg Krummenacher a présenté pour sa part les conclusions et recommandations formulées par la COFF dans la publication portant le même titre (voir ch. 2.3).

Yves Rossier, directeur de l’OFAS, a de son côté rendu hommage à la COFF à l’occasion de son dixième anniversaire, traçant une rétrospective des activités de la commission et de ses mérites au cours de ses dix ans d’existence.

Cette manifestation tenue au Kursaal de Berne a rencontré un écho favorable auprès de la petite centaine de participants venus de toute la Suisse. L’évaluation faite a montré que le choix équilibré de conférencières et de conférenciers romands et alémaniques a été fort apprécié. Les interludes artistiques des *Clownanalysten du Bataclown* de Toulouse et le stand de livres installé par Pro Senectute ont également reçu un accueil très positif.

¹ Les prises de position de la COFF sont disponibles en format pdf sur son site Internet (www.coff-ekff.ch).

4.2 Prises de position publiques et interventions dans les médias

Communiqué de presse de la COFF² :

- « Soigner, garder et payer. Nouvelle publication de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiale », Berne, 19 juin 2006.

Conférence de presse et communiqué communs avec le groupement « Perspective – Politique familiale »³ :

- « OUI à de meilleures allocations familiales », conférence de presse du 23 octobre 2006.
- « Allocations familiales : un OUI clair à la nouvelle loi fédérale », communiqué du 23 octobre 2006.

Le président et les membres de la COFF se sont exprimés publiquement sur des thèmes centraux de la politique familiale dans des interviews, des articles de journaux et des conférences tenues à diverses occasions.

Articles de journaux et contributions à des publications :

- Haemmerle, Patrick : « Von der Schwierigkeit, Haltgebende Strukturen zu schaffen in haltloser Zeit. Kinderpsychiatrie als Sozialpsychiatrie », in : F. Ramseyer, R. Genner et H. Brenner (éd.), Die Schweizer Psychiatrieversorgung im internationalen Vergleich, Zurich : edition 8, pp. 163-166.
- Lanfranchi, Andrea : « Kulturschock ? Interkulturelle Kompetenz in psychosozialen Berufen », in Psychoscope, 8 (27), pp. 12-14.
- Lanfranchi, Andrea : « Resilienzförderung von Kindern bei Migration und Flucht », in : R. Welter-Enderlin et B. Hildenbrand (éd.), Resilienz - Gedeihen trotz widriger Umstände, Heidelberg : Carl-Auer-Systeme, pp. 119-138.
- Lanfranchi, Andrea : « Tagesstrukturen als Bildungsinstanz », in ZLV-Magazin (Zürcher Lehrerinnen- und Lehrerverband), 5, pp.13-15.
- Leuba, Audrey : « L'entretien de l'enfant du conjoint et le devoir d'assistance entre époux », in : L'Arbre de la méthode et ses fruits civils. Recueil de travaux en l'honneur du Professeur Suzette Sandoz, Genève, Zurich et Bâle (2006) : Schulthess, pp. 175-187 (avec Margareta Baddeley).
- Leuba, Audrey : « Atelier sur la contribution d'entretien de l'enfant dans le cadre du divorce », in : Pascal Pichonnaz et Alexandra Rumo-Jungo (éd.), Enfant et divorce, Genève, Zurich et Bâle (2006) : Schulthess, pp. 127-169 (avec Françoise Bastons Bulletti).
- Leuba, Audrey : Commentaire des art. 407 à 412 et 414 CC, in : Heinrich Honsell, Nedim Peter Vogt et Thomas Geiser (éd.), Basler Kommentar zum

² Les communiqués de la COFF sont disponibles en format pdf sur son site Internet (www.coff-ekff.ch).

³ Les communiqués du groupement « Perspective – Politique familiale » sont disponibles en format pdf sur le site Internet de la COFF (www.coff-ekff.ch).

Schweizerischen Privatrecht, Zivilgesetzbuch I, 3^e édition (2006), Bâle, Genève et Munich : Helbling & Lichtenhahn.

- Liechti, Anna : « Suivi et formation des parents nourriciers », in Sécurité sociale CHSS, 6/2006, pp. 310-313.
- Meier-Schatz, Lucrezia : « Egalité des chances », in Sécurité sociale CHSS, 3/2006, p. 148.
- Meier-Schatz, Lucrezia : divers articles sur les allocations familiales parus dans la presse quotidienne.
- Simoni, Heidi et Büchler, Andrea : « L'intérêt et les droits de l'enfant dans la pratique du droit du divorce », in Sécurité sociale CHSS, 5/2006, pp. 260-264.

Exposés et interventions de représentants de la COFF :

- Gisler, Andreas : participation à la table ronde sur le thème « Concilier famille et profession », dans le cadre de l'exposition Famexpo à Zürich, le 21 mai 2006.
- Haemmerle, Patrick : présentation régulière d'exposés sur les thèmes suivants : prévention du suicide, planification de structures de soins psychiatriques pour enfants et adolescents, psychiatrie des adolescents, troubles de l'attention.
- Krummenacher, Jürg : « Kinder zu haben ist zu einem Armutsrisiko geworden », conférence publique à l'université de Zurich, 17 janvier 2006.
- Krummenacher, Jürg : « Familienpolitik – Freie Wahl Kinder zu bekommen? », exposé présenté à la Katholische Arbeitsstelle NW (KAN), Stans, 13 février 2006.
- Krummenacher, Jürg : Mots de bienvenue, introduction et conclusion au Forum Questions familiales 2006 « Soigner, garder et payer. La famille et les phases tardives de la vie » organisé par la COFF, Berne, 21 juin 2006.
- Krummenacher, Jürg : Intervention à la conférence de presse pour le lancement de la campagne de la Fédération suisse pour la formation des parents « L'éducation donne de la force », Berne, 31 août 2006.
- Krummenacher, Jürg : « Armut in der reichen Schweiz », conférence prononcée lors de la 1^{re} rencontre argovienne « Kirche – Wirtschaft », Beinwil am See, 23 octobre 2006.
- Lanfranchi, Andrea : « Ein gutes Betreuungsangebot ist der halbe Schulerfolg », exposé présenté aux délégués à l'intégration du canton de Zurich, 13 juin 2006.
- Lanfranchi, Andrea : « Migrationskinder und ihre Familien : Was brauchen wir für eine optimale psychosoziale Versorgung ? », exposé présenté à la Société de pédiatrie de Suisse centrale, Lucerne, 27 juillet 2006.
- Lanfranchi, Andrea : « Transformationen bei Migrationsfamilien », exposé présenté à la rencontre annuelle de l'Institut de formation en thérapie systémique et en conseil, Meilen, 15 septembre 2006.
- Lanfranchi, Andrea : « Tagesstrukturen sind der halbe Schulerfolg », exposé présenté à la Conférence des présidents des commissions scolaires du canton d'Appenzell Rh.-Ext., 8 novembre 2006.
- Lanfranchi, Andrea : « Zusammenarbeit mit Familien mit Migrationshintergrund », exposé présenté au Jugendamt de Stuttgart, 29 novembre 2006.
- Leuba, Audrey : « Le mandat pour cause d'inaptitude dans le projet de révision du code civil », Journées de droit civil, Université de Genève, 28-29 septembre 2006.

- Liechti, Anna : « Familienarmut in der Schweiz », exposé présenté à la conférence des délégués de Caritas Berne, Berne, 16 mai 2006.
- Liechti, Anna : exposé sur la pauvreté des familles en Suisse, paroisse réformée de Signau, 17 octobre 2006.
- Liechti, Anna : exposé présenté à la rencontre « Equité entre les générations – solidarités au cours de la vie » organisée par la Communauté suisse de travail pour la politique sociale, Berne, 13 novembre 2006.
- Meier-Schatz, Lucrezia : Les enjeux démographiques, 16 janvier 2006.
- Meier-Schatz, Lucrezia : Table ronde PNR 52, 19 janvier 2006.
- Meier-Schatz, Lucrezia : Politique familiale. Rapport au gouvernement uranais, Altdorf, 8 février 2006.
- Meier-Schatz, Lucrezia : Exposé prononcé à l'assemblée des déléguées de la Ligue des femmes catholiques du canton de Soleure, 6 avril 2006.
- Meier-Schatz, Lucrezia : « Familienpolitik in der Schweiz, oder: Von Kinder profitiert, wer keine hat ! », conférence à la Sissachertagung 2006, 26 août 2006.
- Meier-Schatz, Lucrezia : Atelier et table ronde à la rencontre « Equité entre les générations – solidarités au cours de la vie » organisée par la Communauté suisse de travail pour la politique sociale, Berne, 13 novembre 2006.
- Meier-Schatz, Lucrezia : exposé à la FHS Windisch sur les rapports entre générations, 8 décembre 2006.
- Meier-Schatz, Lucrezia : « Familienpolitik in der Schweiz », conférence dans le cadre du programme « executive master », FHS St. Gallen, semestre d'hiver 2006/2007.
- Simoni, Heidi : Atelier avec la prof. Andrea Büchler aux 3^{es} Journées suisses du droit de la famille, Bâle, 23-24 février 2006.
- Simoni, Heidi : Exposé prononcé à l'assemblée des déléguées de la Ligue des femmes catholiques suisses, Altdorf, 18 mai 2006.
- Simoni, Heidi : exposé sur le thème « Les enfants et la réorganisation de la vie familiale » au colloque national « Partager la responsabilité parentale entre partenaires – Qu'en est-il lors du mariage, d'une séparation ou d'un divorce ? » organisé par alliance F (Alliance de sociétés féminines suisses), männer.ch (Association faîtière des organisations d'hommes et de pères) et la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité entre femmes et hommes, Berne, 26 octobre 2006.

L'administration fédérale avait jusqu'à fin 2006 pour unifier son identité visuelle. Les sites Internet des commissions extraparlimentaires étaient concernés eux aussi. En collaboration avec la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ), le secrétariat de la COFF a mis au point une page d'accueil indépendante avec une nouvelle structure et une nouvelle présentation graphique. Le travail rédactionnel est maintenant entièrement assumé par le secrétariat ; quant au hosting et au soutien technique, ils sont confiés à un mandataire externe.

4.3 Contacts avec des services de l'administration et avec le public

Le secrétariat de la COFF a traité de nombreuses demandes d'information ou de documentation venues de services spécialisés, de journalistes ou d'étudiant-e-s. Il a participé à des échanges réguliers d'informations avec le secrétariat de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) et le domaine Famille, générations et société (FGS) de l'OFAS.

Jürg Krummenacher, président de la COFF, Yves Rossier, directeur de l'OFAS, Ludwig Gärtner, chef du domaine FGS, et Jürg Pfammatter (secrétariat général du DFI), ont rencontré le conseiller fédéral Pascal Couchepin le 8 septembre pour un entretien, qui a porté surtout sur l'avenir de la commission, en raison du réexamen des commissions extraparlimentaires dans le cadre de la réforme de l'administration. Se montrant très satisfait du travail de la commission, M. Couchepin s'est prononcé très clairement contre une fusion de la COFF et de la CFEJ ; pour lui, une suppression est également exclue. En ce qui concerne le rôle du représentant de l'OFAS au sein de la commission, son point de vue était que ce dernier devait avoir une fonction consultative, sans droit de vote.

En avril, présidents et secrétaires de la CFEJ et de la COFF se sont rencontrés pour échanger des informations, notamment sur les projets planifiés et les activités en cours.

Le secrétariat de la COFF a en outre participé à une séance du groupe de contact PNR 52 de l'OFAS en octobre.

5 Perspectives pour 2007

En 2007, la COFF poursuivra son action sur les thèmes prioritaires suivants:

- organisation du Forum Questions familiales 2007 sur le programme national de recherche « L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation » (PNR 52) ;
- organisation de la quatrième rencontre des personnes de contact pour les questions familiales au niveau cantonal en janvier 2007 à Lausanne ;
- prestations complémentaires pour les familles à bas revenus : suivi et soutien du projet dans le processus politique ;
- détermination du nouveau thème central ;
- conception et préparation de la publication sur ce thème ;
- conception et programme du Forum Questions familiales 2008 ;
- imposition des familles : positionnement et lobbying sur la question du système à appliquer ;
- organisation de la cinquième rencontre des personnes de contact pour les questions familiales au niveau cantonal en novembre 2007 à Coire.

II Annexe

1 Membres de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) 2006

Président

Krummenacher, Jürg, Dr h.c., lic. phil., directeur de Caritas Suisse, Lucerne

Vice-présidente

Simoni, Heidi, Dr phil., Marie Meierhofer-Institut für das Kind, Zurich

Membres

- Bovay, Marianne, lic. en droit, avocate, membre de la Fédération suisse des familles monoparentales, Genève
- Buscher, Marco, lic. phil., chef suppléant de la section Enquête personnes et ménages, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
- Chervaz Dramé, Mireille, dipl. en travail social et master en administration publique de l'IDHEAP, Genève
- Ermert Kaufmann Claudia, Dr phil., psychologue FSP, déléguée aux questions familiales du canton de Bâle-Ville, Bâle
- Ferrari, Matteo, lic. en écon. publ., département de la santé et des affaires sociales du canton du Tessin, Bellinzona
- Gisler, Andreas, Dr phil., Leiter Sozialzentrum Höggerstrasse, Zurich
- Haemmerle, Patrick, Dr méd., pédopsychiatre, médecin-chef, Service de pédopsychiatrie du canton de Fribourg
- Herzog, Jost, avocat, domaine Famille, générations et société, Office fédéral des assurances sociales, Berne
- Knupfer, Caroline, lic. ès sc. soc., Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS, Berne
- Lanfranchi, Andrea, Dr phil., psychologue FSP spécialisé en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik, Zurich
- Leuba, Audrey, Dr en droit, avocate, professeure associée à l'Université de Neuchâtel, chargée de cours à l'Université de Genève
- Lüscher, Kurt, Prof. em. Dr ès sc. pol., domaine de recherche Société et famille, Université de Constance
- Meier-Schatz, Lucrezia, Dr ès sc. pol., secrétaire générale, Pro Familia Suisse, Berne
- Taramarcaz, Olivier, lic. et dipl. ès sc. de l'éduc., Pro Senectute Suisse, Vevey

2 Extrait de la décision d'institution et de désignation du Département fédéral de l'intérieur du 20 novembre 1995 (état au 4 février 2002)⁴

1. Il est décidé d'instituer une Commission de coordination pour les questions familiales en tant qu'organe consultatif du Département fédéral de l'intérieur (ci-après Département).

2. Le mandat de la Commission est le suivant:

- contribuer à une meilleure reconnaissance de la réalité familiale dans notre société par les services concernés et le public;
- promouvoir la mise en réseau et la coordination des travaux de recherche réalisés en Suisse sur le thème des familles, réunir les données nécessaires à la mise en évidence de lacunes dans ce domaine et élaborer des perspectives de recherche ;
- analyser les résultats des travaux de recherche, en déduire des mesures, puis veiller à leur mise en œuvre;
- servir de plaque tournante pour tous les services publics et privés intéressés en offrant des informations scientifiques et pratiques ayant trait aux questions familiales;
- veiller, en collaboration avec les organismes directement ou indirectement concernés comme des organisations, des associations, la Commission fédérale pour la jeunesse et la Commission fédérale pour les questions féminines, à ce que les mesures prises dans les domaines social, économique, culturel et environnemental préservent les intérêts des familles et ne pénalisent aucune forme de vie familiale.

3. Pour atteindre ces objectifs, les tâches suivantes sont attribuées à la Commission:

- Dans le cadre de sa *fonction d'information et de sensibilisation*, elle est chargée d'assurer l'accès aux informations sur les questions familiales à tous les services concernés, au public et aux médias;
- Dans le cadre de sa *fonction de coordination*, ses compétences sont les suivantes:
 - a) recenser et réunir la documentation sur les études qui traitent de ce sujet et mettre en évidence les conséquences induites par les résultats de recherches faites dans des domaines apparentés (formation, santé, sécurité sociale, urbanisation, circulation, migrations, etc.);
 - b) mettre en évidence les domaines dans lesquels la recherche est lacunaire, susciter et encourager les études visant à combler ces lacunes;
 - c) établir une liste de sujets de recherche présentant un caractère d'urgence, la tenir à jour et la transmettre aux organes compétents (Fonds national de la recherche scientifique, Conseil suisse de la science, Office fédéral de l'éducation et de la science, etc.).
- Dans le cadre de sa *fonction de réalisation*, ses compétences sont les suivantes :
 - a) encourager, soutenir et évaluer les projets-pilotes qui visent à appliquer les résultats de projets de recherche;

⁴ Modifications du 4 février 2002: ch. 2, pt. 2, et ch. 5, 2^e phrase.

- b) élaborer des concepts sur des mesures de politique familiale et rédiger des prises de position sur d'importants projets législatifs de politique familiale.
- La Commission exécute des mandats que le Département lui a confiés, lui soumet chaque année son programme de travail et son rapport d'activité.

4. La Commission est habilitée à prendre des contacts de manière autonome avec des services de la Confédération et des cantons, des universités, des associations et des milieux intéressés.

5. Le président/la présidente convoque les séances plénières environ quatre fois par an, en fonction du programme de travail. Les membres doivent recevoir l'invitation à la séance et l'ordre du jour deux semaines au moins avant la séance. Lors des séances, les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président/la présidente tranche. Lors des séances plénières, seules les affaires figurant à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'une décision.

6. La Commission peut instituer des groupes de travail ou des sous-commissions et confier des mandats à des tiers dans le cadre des crédits alloués. Elle peut inviter des experts à participer à ses délibérations ou organiser des hearings.

7. La publication par la Commission de communications, rapports, recommandations et propositions est soumise à l'approbation du Département.

8. Les débats de la Commission sont confidentiels. Les membres de la Commission ont cependant le droit d'informer les milieux qui leur sont proches sur les travaux de la Commission.

9. Le secrétariat de la Commission est assumé par la Centrale pour les questions familiales de l'Office fédéral des assurances sociales.

10. L'indemnisation des membres de la Commission qui ne font pas partie de l'administration fédérale est réglée par l'ordonnance du Conseil fédéral du 1^{er} octobre 1973 (RS 172.32) sur les indemnités versées aux membres des commissions, aux experts et aux personnes chargées d'assumer un autre mandat. Les autres questions sont traitées par l'ordonnance du 2 mars 1977 réglant les fonctions de commissions extra-parlementaires, d'autorités et de délégations de la Confédération (RS 172.31).

11. La Commission se compose de 17 membres au plus.

3 Publications

Auswirkungen von Armut und Erwerbslosigkeit auf Familien. Gesamtstudie

Stefan Spycher, Eva Nadai, Peter Gerber, 1997. L'étude est en trois parties:
Teil 1: Literaturbericht, 220 p., Teil 2: Datengrundlagen in der Schweiz, 146 p.,
Teil 3: Literaturlisten, 38 p. (*allemand*), *commande: COFF*

Les effets de la pauvreté et du chômage sur les familles - Un aperçu de l'état de la recherche en Suisse

Synthèse de l'étude intégrale, par Katharina Belser, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 1997, 43 p.
N° de commande 301.600 (français, italien ou allemand), commande : COFF

Les effets de la pauvreté et du chômage sur les familles - Recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales

Berne, 1998, 30 p. *N° de commande 301.601 (français, italien ou allemand), commande COFF*

Les familles en mutation - Informations et données de la statistique officielle

Werner Haug, Office fédéral de la statistique, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 1998, 37 p. (*avec CD-Rom*). *N° de commande 301.602 (français, italien ou allemand), commande : COFF*

Modèles de compensation des charges familiales - Une étude chiffrée pour la Suisse

Sur mandat de la COFF, Tobias Bauer et Elisa Streuli, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, Berne, 2000, 131 p.
N° de commande 301.603 (français ou allemand), commande : COFF

Reconnaître les prestations familiales et réduire la pauvreté des familles

Position de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales sur le rapport « Modèles de compensation des charges familiales », Berne, 2000, 10 p. (*français, italien ou allemand*), *commande : COFF*

Nicht-monetäre Angebote für Familien: Angebotskategorien und Empfehlungen für das weitere Vorgehen. Diskussionsgrundlage

Sur mandat de la COFF, Hans-Martin Binder, Christine Bächtiger, Barbara Müller, Institut für Politikstudien INTERFACE, Lucerne, 2000, 39 p. (*allemand*), *commande: COFF ou fichier pdf sous: www.interface-politikstudien.ch*

Position de la COFF sur la qualité de la garde extra-familiale des enfants

2^e colloque de la COFF, Berne, 12 mars 2002, 3 p. (*français, italien ou allemand*), *commande : COFF*

Allocations familiales en Suisse. Etude menée dans la perspective d'une refonte du système

Sur mandat de la COFF, Gerhard Hauser-Schönbächler, Berne, 2002, 25 p. (français, italien ou allemand), commande: COFF *

A propos d'un système de prestations complémentaires en faveur des familles à l'échelle suisse

Rapport à l'attention de la COFF, Eveline Hüttner et Tobias Bauer, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, Berne, 2002, 34 p. (français, italien ou allemand), commande: COFF *

Reconnaître les prestations de toutes les familles. Position

Perspective – Politique familiale, Berne, 2002, 7 p. (français, italien ou allemand), commande : COFF

Familles et migration. Etudes sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2002, 128 p. N° de commande 301.604 (français, italien ou allemand), Fr. 17.50, commande : OFCL *

La politique familiale, pourquoi? Arguments et thèses

Kurt Lüscher, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2004, 66 p. N° de commande 301.605 (français ou allemand), Fr. 10.–, commande : OFCL *

Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle: le problème vu sous l'angle de la politique familiale

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2004, 148 p. N° de commande 301.606 (français, italien ou allemand), Fr. 19.50, commande : OFCL *

10^e anniversaire de l'Année internationale de la famille 1994. La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF dresse un bilan

Berne, septembre 2004, 10 p. (français ou allemand), commande : COFF

Soigner, garder et payer. La famille et les phases tardives de la vie

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2006, 118 p. N° de commande 310.607 (français ou allemand), Fr. 17.–, commande : OFCL *

* Disponible aussi en format pdf sur le site www.coff-ekff.ch, rubrique « Publications ».

Adresses pour les commandes

- **OFCL**
Office fédéral des constructions et de la logistique, Diffusion publications,
3003 Berne, tél. 031 325 50 50, fax 031 325 50 58, ou:
www.publicationsfederales.ch
- **COFF**
Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, secrétariat,
OFAS, Effingerstrasse 20, 3003 Berne, tél. 031 324 06 56, fax 031 324 06 75 ou:
www.coff-ekff.ch